

PUBLICATION IMMÉDIATE

Appui à la commercialisation de la destination touristique des Îles

Îles-de-la-Madeleine, le 16 juin 2006 – La Conférence régionale verse 10 000 \$ à Tourisme Îles de la Madeleine en appui à sa stratégie de commercialisation sur les Maritimes. Le contexte de proximité géographique avec les Maritimes, qui les place dans l'orientation de ce corridor atlantique, constitue une particularité et une occasion d'affaires dont veut profiter l'Association touristique des Îles dans le cadre de ce projet de commercialisation qui cible tout particulièrement ces marchés.

D'une façon générale, la Conférence régionale ne finance pas les activités de marketing des associations touristiques. Cependant, il s'agit ici d'un contexte particulier. En effet, avec la fin de l'entente spécifique en tourisme survenue le 31 décembre 2005 et en attendant la mise en place dans la région d'une alternative de financement à la Loi 76, Tourisme Îles de la Madeleine fait face à une importante diminution de ses budgets promotionnels, alors que les destinations concurrentes bénéficient de revenus accrus en termes de promotion et de mise en marché.

De plus, la priorité qui consiste pour la région des Îles à étaler davantage l'activité touristique vers les mois de juin et de septembre passe obligatoirement par le développement des marchés limitrophes que sont les provinces atlantiques. Les expériences menées jusqu'à maintenant sur ces marchés montrent que tant la population des Maritimes que les clientèles du Nord-Est américain qui fréquentent la région constituent des clientèles cibles de premier choix pour le développement de la basse saison aux Îles-de-la-Madeleine.

-30-

Source :

M. Bertrand Berger, président
CRÉGÎM
Tél. : 418-392-9950 ou 418-788-2923

Renseignements :

M^{me} Louise Langevin
Consultante en communication
Tél. : 418- 368-6771, 418-892-5097
1 800 463-6178, poste 7